

Juin 2018

Cette publication s'adresse à nos partenaires institutionnels, socio-économiques de la région Grand Est et résume l'actualité de la Direccte sur ses différents champs d'intervention.

DEPLACEMENTS MINISTERIELS

Innovation et investissement public post 2020 - déplacement du Premier Ministre dans le Grand Est.

Accompagné du Ministre de l'économie et des finances et de la Ministre l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il s'est rendu le 21 juin à l'Institut de Recherche Technologique des matériaux, de la métallurgie et des procédés (IRTM2P) de Metz pour y installer le comité de surveillance du grand plan d'investissement. La DIRECCTE suit l'IRT M2P puisque l'Etat, au travers du Programme des Investissements d'Avenir, elle y aura investi près de 60 M€ sur la période 2013-2020.



Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, à Strasbourg le 4 juin - une journée bien remplie. Lors des trois étapes de son déplacement, la ministre a été très en proximité avec les différents interlocuteurs et les échanges ont été très appréciés. «*Chacun a un talent et peut apporter quelque chose à la société. Il faut que la croissance soit inclusive et riche en emplois*» a-t-elle souligné. Elle a lancé son appel à projets national «100% inclusion» lors de sa visite de l'entreprise d'insertion Envie.

TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

Lutte contre le travail illégal et les fraudes au détachements de travailleurs.

Contrôle inopiné aux frontières à Roppenheim et Lauterbourg le 28 juin. Une quarantaine d'agents y ont participé : Direccte, Urssaf, Dreal, gendarmerie, douanes et les services homologues allemands. 75 véhicules et 118 salariés ont été contrôlés. En fonction des indications repérées, il a été procédé dans une seconde étape à six interventions sur des chantiers situés dans le Bas-Rhin. Plusieurs types d'irrégularités ont été constatés : travail dissimulé par dissimulation d'activité et de salarié, avec fraudes aux revenus de remplacement, fraude à l'établissement, non présentation de la carte d'identité-BTP... Deux médias ont suivi cette action : France 3 Alsace et les DNA.



Adoption de la révision de la directive européenne sur le détachement des travailleurs - une avancée attendue.

La révision intervenue le mois dernier intègre de nouvelles dispositions plus favorables pour les salariés et les entreprises : une durée maximale du détachement limitée à 12 mois, avec prolongation possible de 6 mois ; un même salaire que celui des travailleurs locaux ; le renforcement de la lutte contre les fraudes... Les nouvelles mesures devront être transposées en droit interne dans un délai de deux ans.

Santé et sécurité au travail.

Le Pôle Travail de la Direccte devant l'ensemble des responsables des CFA agricoles.

Cette intervention qui s'est déroulée au lycée agricole de Courcelles-Chaussy a donné l'opportunité de rappeler les règles applicables aux jeunes travailleurs concernant les contrats d'apprentissage, les dispositions relatives au temps de travail et de repos, à la santé sécurité. Le représentant du Pôle Travail de la Direccte a également précisé que l'inspection du travail a mené 702 contrôles et 154 enquêtes dans le secteur agricole du Grand Est en 2017.



La chenille processionnaire.

Depuis plusieurs années la région est confrontée à des problèmes de défoliation en raison de la multiplication des chenilles processionnaires du chêne et du pin qui sont, par ailleurs, très urticantes et allergisantes. Aussi, à l'initiative de la CPHSCT interdépartementale 54-55-57-88, une rencontre a réuni les techniciens de la Direccte, l'ONF, la MSA, la DRAAF, l'ARS... Elle a notamment débouché sur la réalisation d'un document de sensibilisation commun, intégrant des données de biologie des chenilles, de cartographie, de risques pour la santé...



Canicule et fortes chaleurs : protégez-vous !

« Les conseils » envers les employeurs et salariés afin de se protéger des fortes chaleurs annoncées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature du contrat d'objectifs territorial (COT) du BTP à Poix Terron dans les Ardennes. Les COT sont la déclinaison par secteur professionnel du contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle, dénommé « Performance Grand Est » par le Conseil régional. Ils sont signés avec les organisations professionnelles et doivent permettre le développement cohérent des formations, en relation avec les besoins en emploi et de qualification des entreprises.



Signature d'un accord-cadre national pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE)
La Ministre du Travail a en effet souhaité que le plan d'investissement dans les compétences soit mobilisé pour la formation des salariés de l'IAE. Une enveloppe de 200M€ pour l'ensemble de la période 2018-2022, dont 20M€ pour l'année 2018, est prévue à cet effet.

EMPLOI ET INSERTION

Parcours emploi compétences - majoration de l'aide.
Un nouvel arrêté préfectoral permet de bonifier le taux de prise en charge pour les employeurs qui s'engagent à recruter des personnes qui résident dans les quartiers prioritaires de la ville et dans les communes classées en zone de revitalisation rurale.

Appel à projet 100% inclusion pour expérimenter des parcours de la remobilisation jusqu'à l'emploi durable. La DIRECCTE a présenté cet appel à projets aux réseaux de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), à Pôle emploi, au conseil régional, aux conseils départementaux, à l'Euro métropole de Strasbourg lors de la conférence régionale des financeurs de l'IAE qui s'est tenu le 7 juin au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. La dotation de départ de l'appel à projets est de 40M€.

ET DES INITIATIVES LOCALES DIVERSES.

Le Préfet des Vosges à la rencontre de bénéficiaires de la garantie jeunes ; une occasion pour les encourager et mettre en valeur un dispositif reconnu pour son efficacité et mobiliser de futurs employeurs. Le département des Vosges a d'ailleurs été le premier du Grand Est à expérimenter cette formule exigeante d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi.



Une rencontre métiers et compétences au Lycée des Métiers Charles Pointet à Thann pour découvrir les métiers de l'hôtellerie – restauration.

Une matinée de recrutement des structures d'insertion à Sigolsheim dans le Haut-Rhin.

VIE DES ENTREPRISES, INNOVATION, COMPETITIVITE

Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). Présenté en conseil des ministres il a pour ambition de libérer les entreprises, de les rendre plus innovantes et plus justes. C'est un plan global qui concerne toutes les étapes de la vie de l'entreprise, afin d'éliminer tous les obstacles qui peuvent la freiner sur le chemin de la croissance.

Bilan édition 2018 de la Semaine de l'Industrie. Bon résultat en nombre d'évènements réalisés dans le Grand Est qui arrive dans le peloton de tête des régions, avec 355 initiatives sur l'ensemble du territoire. La métallurgie maintient toujours son engagement et concentre 60 % des évènements labellisés. Les collégiens, lycéens et étudiants forment le public principal avec 53 % des participants, puis les demandeurs d'emploi (23 %), les professionnels de l'enseignement et de l'orientation (14 %). La Semaine de l'Industrie participe ainsi pleinement à l'effort collectif à développer pour l'orientation des jeunes.

A Châlons-en-Champagne du 27 au 29 juin 2018 s'est tenu le premier forum international planet A® pour imaginer comment nourrir la planète de demain.

320 participants (experts, entreprises, société civile, décideurs politiques...) ont été réunis pendant deux jours pour dégager des engagements concrets et formuler des propositions innovantes qui seront portées sous forme d'un « Livre Ouvert » vers les grandes rencontres internationales (One Planet Summit, COP24, G20 des ministres de l'agriculture, etc.) pour nourrir les réflexions au plus haut niveau.



CONCURRENCE - COMPETITIVITE

L'opération interministérielle vacances 2018. L'opération est pilotée au niveau national par la DGCCRF se déroule du 1er juin au 15 septembre 2018. Piloté par les pôles C des Direccte, les opérations de contrôle sont mises en œuvre par les directions départementales interministérielles sous l'autorité des préfets de départements. « A quoi sert-elle ?

Pratiques abusives « mise en conformité RGPD ». Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles est entré en application le 25 mai. Son objectif est de mieux protéger les particuliers concernant le traitement de leurs données personnelles et de responsabiliser les professionnels. Des sociétés en profitent et opèrent un démarchage parfois agressif auprès des entreprises pour vendre un service d'assistance. Que faut-il faire ?

6, rue Gustave A. Hirn - 67085 STRASBOURG CEDEX

<http://grand-est.direccte.gouv.fr>



Suivez notre actualité :
www.facebook.com/direcctegdest/

Pour vous abonner ou désabonner :
acal.communication@direccte.gouv.fr